



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE 2021

Compte-rendu

I. FINANCES

- Subventions aux associations : elles sont reconduites dans les mêmes montants que ceux octroyés en 2020, sauf pour l'association Blavozy Boxe Française dont la subvention est augmentée pour tenir compte des effectifs de licenciés.

- Clôture budgets lotissements Le Vallon du Suc et Le Clos des Genêts :

Les budgets annexes « lotissement Le Clos des Genêts » et « lotissement Vallon du Suc » ont été ouverts en 2015. Compte tenu de la fin des travaux et de la vente de tous les lots, ces budgets n'ont plus lieu d'exister. Le conseil municipal accepte donc la clôture de ces budgets annexes, sachant que les résultats seront transférés au budget communal de la commune en 2022, lorsque ces résultats seront déterminés au vu des comptes administratifs et comptes de gestion 2021.

- Convention constitutive du groupement de commandes en vue de retenir un profil acheteur commun aux membres et de mission d'assistance à l'utilisation de celui-ci :

Le Centre de gestion réitère la constitution d'un groupement de commandes en vue de retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics pour une durée de 2 ans renouvelable une fois, mise à disposition de l'ensemble des collectivités signataires ;

II. FONCIER-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Baux locatifs : la commune accueille dans des locaux communaux deux activités liées au bien-être. Aurélie BRUN, psychologue, intègre l'ancien local du dentiste, 3 Place Félix Tempère à compter du 4 octobre. Sonia Boyer et Jessica Habouzit, reflexologues, intègrent le local Rue Vallon du Suc (ex maison Gagne) à compter du 4 octobre également.

III. PERSONNEL

- Création de poste : un contrat Parcours Emploi Compétence est créé à hauteur de 23 h hebdo pour 9 mois, afin de renforcer l'équipe communale, à la médiathèque et à l'école, avec une prise en charge de 80% du SMIC par l'Etat

- Astreintes hivernales : elles sont fixées du 10 décembre 2021 au 25 mars 2022, avec intervention, le cas échéant, d'un agent d'astreinte et d'un agent en renfort.